

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V.271 Vœu relatif au soutien de la Ville de Paris aux étudiant-e-s et personnels mobilisé-e-s.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant l'investissement volontaire et constant de la Ville de Paris dans la construction, la rénovation de logements sociaux étudiants ainsi que la mise en place de dispositifs du type « colocation solidaire » afin de permettre au plus grand nombre de se loger décemment afin de continuer, dans les meilleures conditions, ses études (ce sont 3600 logements créés pour les étudiants depuis 2014) ;

Considérant la mobilisation de la Ville de Paris afin de favoriser et développer la vie étudiante afin d'accompagner la démocratisation de l'enseignement supérieur (depuis 2015, douze (S)paces ont été financés par la Ville, espaces de vie et espaces de travail partagés) ;

Considérant l'adoption de la loi Orientation et Réussite des Etudiant-e-s promulguée en mars qui organise la sélection sociale des étudiant-e-s, et est un outil, pour les universités, de sélection et de découragement des lycéen-ne-s de poursuivre les études dans la filière de leur choix ;

Considérant que la plateforme ParcoursSup ne permet pas aux étudiant-e-s de choisir librement une formation en cohérence avec leur projet professionnel et, à ce titre, est un outil de perpétuation des inégalités sociales ;

Considérant que l'accès démocratique à l'enseignement supérieur permet au contraire la diffusion large de savoirs scientifiques et intellectuels, indispensable au progrès social de notre société ;

Considérant que les Universités sont des lieux de savoir et d'échanges intellectuels, et que les mobilisations étudiantes et l'organisation de cours alternatifs révèlent l'attachement des étudiant-e-s à cette conception ;

Considérant la forte mobilisation des étudiant-e-s parisien-ne-s et leur détermination, notamment sur les campus de Paris 1 Tolbiac, IEP Paris. Les assemblées générales étudiantes rassemblent des centaines d'étudiant-e-s et votent à une grande majorité la grève et dans certains cas le blocage ;

Considérant la violence des évacuations des locaux universitaires occupés démocratiquement et pacifiquement par les étudiant-e-s mobilisé-e-s comme celle de Tolbiac à l'aube le vendredi 20 avril ;

Sur proposition de Pascal Cherki, Virginie Daspét, Nathalie Maquoi, Carine Petit, David Belliard, Yves Contassot,

Emettent le vœu que la Maire de Paris :

- Exprime son soutien envers les étudiant-e-s et le personnel mobilisé.
- Condamne l'envoi de CRS pour évacuer les universités.
- Demande l'abandon de la réforme de l'accès aux études supérieures, mise en œuvre par la loi Orientation et réussite des étudiants promulguée début mars, et Parcoursup, la plate-forme qui succède cette année au système APB.